

COMMUNE DE PONCIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2025 - 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Jean-Michel GIROUX.

Présents : GIROUX Jean-Michel, BADIER Aimée, BARTH David, BOLLIET Alexis, BOUCHON Dominique, DUMAS Jacques, FARJAT Alexis, FOURNIER Christophe, GOYFFON Geneviève, GUILLON Magalie, JOSSERAND Christelle, MORELLET Jacques, NOTTON Annie, POMMEREL Christian, POUPLIER Jean- Noël

Absent Excusé:

CHARIERE Céline pouvoir à Annie NOTTON, DECAP Camille pouvoir à Christelle JOSSERAND, DUBREUIL Meryem pouvoir à David BARTH, MILET Gaëtan.

Convocation du 23 juin 2025

Secrétaire de séance : Annie NOTTON

Nombres de membres en exercice	19
Présents	15
Nombre de suffrage	18
Pour	18
Contre	-
Abstention	-

Objet : Prix du repas restaurant scolaire années 2025/2026 et suivantes.

Madame Annie NOTTON, adjointe déléguée aux affaires scolaires, explique qu'il convient de déterminer le prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire.

Considérant que le prix d'achat des repas va augmenter à partir de septembre suite au choix du nouveau prestataire retenu pour la fourniture de repas en liaison froide,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

PROPOSE une augmentation de 0,20 € / repas à compter de la rentrée 2025 soit :

- 4,90 € pour les élèves de maternelle et d'élémentaire.
- 6,30 € pour les repas commandés ne respectant pas les délais de 48h.
- 5,90 € pour les repas adultes.

Copie certifiée conforme

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Michel GIROUX

